



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°810) DE MISE A
DISPOSITION, DE LA SALLE LOUDIÈRES, A
L'ASSOCIATION DES NOTES ET DES PAS »**

**DÉCISION N° DM-22-380
EN DATE DU 19 OCTOBRE 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Adjointe au Maire ;

VU la demande de l'Association « Des notes et des pas » représentée par Mme Izabela BAUER-CONFRERE, en qualité de Présidente, dont le siège est situé chez Mme Anne Lamatelle-Meyer – 40 rue Joseph Gaillard, 94300 VINCENNES, pour organiser en alternance deux ateliers de « Sensibilisation à la pédagogie Dalcroze », dans la salle Loudières, les mardis 11 et 18 octobre, 8, 15, 22 et 29 novembre, 6 et 13 décembre 2022, et les 10, 17, 24 et 31 janvier, 7 et 14 février, 7, 14, 21 et 28 mars, 4, 11 et 18 avril 2023 de 13h45 à 15h45 ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association « Des notes et des pas » représentée par Mme Izabela BAUER-CONFRERE, en qualité de Présidente, dont le siège est situé chez Mme Anne Lamatelle-Meyer – 40 rue Joseph Gaillard, 94300 VINCENNES, une convention de location pour la salle Loudières, afin d'organiser en alternance deux ateliers de « Sensibilisation à la pédagogie Dalcroze », les mardis 11 et 18 octobre, 8, 15, 22 et 29 novembre, 6 et 13 décembre 2022, et les 10, 17, 24 et 31 janvier, 7 et 14 février, 7, 14, 21 et 28 mars, 4, 11 et 18 avril 2023 de 13h45 à 15h45 ;

LA GRATUITÉ de la mise à disposition.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20221019-lmc1H9965H1-AR Date de réception en Préfecture : 19/10/2022 Date de Publication : 19/10/2022
